

## Compte Rendu de la Réunion du Comité Directeur

de FEVRIER 2022

**Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, ouvre la séance à 14 Heures.**

Présents : anciens membres du COREG Bretagne de cyclotourisme

Gérard .MAURICE – Jean-Claude LAUBE – Cécile CLEMENT – Eric DURIEZ

Présents : membres du COREG Bretagne cyclotourisme :

Patrick LE SAUX; Anne-Marie RAUDE, Daniel JACOB, Jacky LE BORGNE ; Yves LENOËL, Serge MASSOT.

La séance est ouverte à 14h00 par le nouveau président du COREG élu à l'AG à Quessoy le 15 janvier 2022. (Patrick LE SAUX)

### Élection du bureau

A l'aide d'un diaporama le président présente aux 6 membres élus les différentes missions des postes à pourvoir :

- ⇒ Trésorier → attribué à Yves LENOËL (élu à l'unanimité)
- ⇒ Secrétaire → attribué à Serge MASSOT (élu à l'unanimité)
- ⇒ Vice président → attribué à Yves LE NOEL (élu à l'unanimité)

### Présentation des différentes commissions :

En introduction : à chaque responsable de commission de faire entrer des bénévoles dans sa commission.

- Commission Féminines :  
Anne-Marie RAUDE la prend en charge avec l'aide de Cécile Clément.
- Commission Jeunes :  
Patrick LE SAUX est le Délégué Régional Jeunes (DRJ)  
Eric DURIEZ reste l'interlocuteur de la Fédération et continue d'animer la commission Jeunes. Il assure les missions du DRJ par délégation du président. Eric représentera le Comité de Bretagne à la réunion des DRJ les 25/26 mars. Dominique MORIN propose son aide pour l'organisation du déplacement à Vesoul pour la SNEJ.  
Les sites du 35 prévus pour l'organisation des critérium régionaux étant déjà pris, un projet d'organisation à Quessoy (22) ou Guilliers (56) est étudié. Une pré-réservation pour mai 2023 à Montauban (MFR) va être réalisée.  
3 Ecoles Françaises Vélo route sont recensées en 2022: Guipavas, Quimper, Pipriac.
- Commission Tourisme :  
Délégation est donnée à :
  - Gérard MAURICE et Bernard MABON pour le suivi du dossier « Trans-Bretagne –VTT) jusqu'à fin juillet : suivi du travail de Sébastien His et des étudiants en tourisme de l'UBO de QUIMPER.
  - Gérard MAURICE pour représenter le COREG auprès des instances régionales en charge du tourismeSerge MASSOT assure le suivi et l'organisation du challenge des Randonnées permanentes, et la finalisation du dossier RP « Le Tro Breiz cyclotouriste ». Une reconnaissance complète du circuit en voiture sera nécessaire. Une rencontre est à programmer avec le président d'honneur des TRO-BREIZ randonnée pédestre (Philippe ABJEAN).
- Commission Sécurité :  
Jacky LE BORGNE prend en charge le poste de Délégué Régional de la Sécurité.  
Une formation sécurité est prévue le 09 Mars à Rennes animée par Denis VITTEL (en charge de la Sécurité à la Fédération).

Penser à rappeler, dans la newsletter, les règles de sécurité spécifiques de chaque saison.

- Commission Sport-Santé :

Daniel Jacob continue sa fonction, il reste volontaire pour animer les stages mais souhaite se dégager de la partie administrative. Celle ci sera prise en charge par le demandeur de la formation.

- Commission Communication :

Gérard MAURICE assure la gestion de la newsletter,

Jacky LE BORGNE : alimente la page Facebook créée l'an dernier,

Alain LÉVÊQUE tient à jour le site du COREG ,

Cécile CLÉMENT poursuit la réalisation du livre d'or dans la mesure où des photos lui soient envoyées (actuellement 2 livres , et 10 années de photos).

- Commission Formation :

Patrick LE SAUX : est le Délégué Régional à la Formation(DRF).

Daniel JACOB garde sa mission de réalisation pédagogique des formations.

le CoReg doit intervenir pour coordonner les 4 CODEP (pour éviter même formation même jour).

Jean-Pierre GUEGUENIAT continue son aide pour la tenue du fichier des encadrants.

Le stage de moniteur est le seul à charge du COREG / (une mutualisation existe avec les COREG Normandie Pays de la Loire).Le COREG Bretagne devra l'organiser en 2024(2022 : Pays de la Loire - 2023 : Normandie).

**Alerte** : il reste peu de formateurs chevronnés pour assurer les stages (animateur, initiateur et autres).

Recommandation : impliquer des jeunes moniteurs pour assurer la continuité (réaliser 1 ou 2 stages en binôme pour se former).

Nouvelle possibilité de faire le stage initiateur sous la forme ; stage animateur + complément de formation de 3 jours.

Une formation initiateur est organisée les 5/6 mars et samedi 12 mars.

Pour les stages PSC1 : après délibération, le COREG prend en charge financièrement 1/3 du coût de la formation, mais uniquement pour l'intervention du formateur et les frais de location de la salle de formation dans la limite de 25 euros par stagiaire (sous réserve de l'inscription de ces formations au calendrier des formations).

Après un tour de table la réunion s'est terminée à 17h00.

Le secrétaire

le président



Délégation de l'état pour l'activité cyclotourisme / Reconnue d'utilité publique/ Agrée ministère des Sports et du Tourisme / Siren 433 389 749 / Siret 433 389 749 00030